

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PADOUE

SÉANCE DU
05 AVRIL 2011

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil Municipal, tenue le
5 avril 2011, en la salle municipale à 20.00 heures.

1. NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

01-05-04-2011

Il est proposé par madame Clémence Lavoie
Il est appuyé par monsieur Marc Desrosiers
Et résolu à l'unanimité :

Que monsieur François Doré soit nommé maire suppléant pour une
période de 6 mois, soit jusqu'au 4 octobre 2011.
ADOPTÉE.

2. OUVERTURE ET PRÉSENCES

Sont présents :

Madame	Marie-Lourdes Durette	Conseillère siège N° 1
Madame	Clémence Lavoie	Conseiller siège N° 2
Monsieur	Gilbert Rioux	Conseiller siège N° 3
Monsieur	Marc Desrosiers	Conseiller siège N° 4
Monsieur	François Doré	Conseiller siège N° 5
Monsieur	Bertrand Caron	Conseiller siège N° 6

Le tout formant quorum sous la présidence de monsieur François Doré, maire
suppléant, ouvrant la séance par un mot de bienvenue.

Line Fillion, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Est absent :

Monsieur	Gilles Laflamme	Maire
----------	-----------------	-------

La séance est déclarée ouverte à 20 :00 heures.

3. MOT DE BIENVENUE ET PRIÈRE

Monsieur le Maire suppléant souhaite la bienvenue à tous et une
prière est faite.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Présences
2. Mot de bienvenue et prière
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal
Suivi au procès-verbal
5. Lecture et adoption des comptes présentés
6. Information du maire
7. Adhésion CKMN-96.5
8. Adhésion à URLS
9. Proclamation de la semaine de la santé mentale
10. Divers :

- A) Semaine des bénévoles
 - B) Reconnaissance de la Fête nationale du Québec
 - C) Appui aux municipalités riveraines
 - D) Souper à La Rédemption
 - E) Lumière dans la cour de l'église
11. Période de questions
12. Levée de la séance

02-05-04-2011

Il est proposé par madame Marie-Lourdes Durette, appuyé par monsieur Marc Desrosiers et résolu d'accepter l'ordre du jour tout en le laissant ouvert.
ADOPTÉE

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

03-05-04-2011

Il est proposé par monsieur Bertrand Caron, appuyé par madame Marie-Lourdes Durette et résolu que le procès-verbal de la séance régulière soit accepté.
ADOPTÉE.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi.

6. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES PRÉSENTÉS

04-05-04-2011

Il est proposé par madame Clémence Lavoie, appuyé par monsieur Gilbert Rioux et résolu que les comptes présentés soient acceptés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement pour un total de 38 449.88 \$.
ADOPTÉE.

7. INFORMATION DU MAIRE

Line Fillion, directrice générale donne l'information sur la correspondance reçue.

8. ADHÉSION À CKMN-96.5

05-05-04-2011

Il est proposé par monsieur Bertrand Caron,
Il est appuyé par madame Marie-Lourdes Durette
Et résolu :

Que la municipalité prenne sa carte de membre à CKMN 96,5 pour l'année 2011 au montant de 100.00 \$.
ADOPTÉE.

9. ADHÉSION À URLS

06-05-04-2011

Il est proposé par monsieur Marc Desrosiers
Il est appuyé par monsieur Gilbert Rioux
Et résolu :

Que la municipalité adhère à l'URLS pour un montant de 75.00 \$ annuel.
ADOPTÉE.

10. PROCLAMATION DE LA SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE

07-05-04-2011

Il est proposé par madame Clémence Lavoie
Il est appuyé par madame Marie-Lourdes Durette
Et résolu :

De proclamer la semaine du 2 au 8 mai 2011, **Semaine de la santé mentale** dans la municipalité de Padoue.
ADOPTÉE.

11. DIVERS :

A) SEMAINE DES BÉNÉVOLES

08-05-04-2011

Il est proposé par monsieur Marc Desrosiers
Il est appuyé par monsieur Bertrand Caron
Et résolu :

Que la municipalité souligne les efforts des bénévoles le 29 avril prochain. Un vin d'honneur et une légère collation sera offert pour cette occasion pour un montant maximal de 200.00 \$
ADOPTÉE.

B) RECONNAISSANCE DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

09-05-04-2011

ATTENDU QUE la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoises;
ATTENDU QUE la Fête nationale est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;
ATTENDU QUE la population de la municipalité de Padoue souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;
ATTENDU QUE la municipalité de Padoue a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;
ATTENDU QUE la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité;
En conséquence, il est proposé par madame Clémence Lavoie, appuyé par monsieur Gilbert Rioux et résolu, sur recommandation du conseil municipal de Padoue :
Que la municipalité de Padoue, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame le 24 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.
ADOPTÉE.

C) APPUI AUX MUNICIPALITÉS REVERAINES

10-05-04-2011

Il est proposé par madame Marie-Lourdes Durette
Il est appuyé par monsieur Bertrand Caron
Et résolu :

D'appuyer les municipalités de Ste-Flavie, Sainte-Luce, Grand-Métis et Métis-sur-Mer dans leurs démarches auprès du Ministre

des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, pour la création d'un programme de soutien pour les municipalités sinistrées par les grandes marées du mois de décembre 2010.

ADOPTÉE.

D) SOUPER À LA REDEMPTION

11-05-04-2011

Il est proposé par monsieur Marc Desrosiers,
Il est appuyé par madame Clémence Lavoie
Et résolu :

Que monsieur Bertrand Caron représente la municipalité au souper au crabe organisé par la municipalité de La Rédemption dans le cadre du 75^e anniversaire de la municipalité, le souper est au coût de 35.00 \$ par personne.

ADOPTÉE.

E) LUMIÈRE DANS LA COUR DE L'ÉGLISE

12-05-04-2011

Il est proposé par monsieur Marc Desrosiers
Il est appuyé par monsieur Gilbert Rioux
Et résolu :

Que la municipalité fasse réparer la lumière dans la cour de l'église.
ADOPTÉE.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions est respectée pour les contribuables présents.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

13-05-04-2011

Il est proposé par madame Clémence Lavoie et résolu à l'unanimité que la séance soit et est levée.
ADOPTÉE.

La séance est levée à 20:43 heures.

Le maire suppléant reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

SIGNÉ : _____
François Doré, maire suppléant

SIGNÉ : _____
Line Fillion, dir. gén. et sec. trés.

Procès-verbal signé par monsieur François Doré, maire suppléant le 8 avril 2011.